

# INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** PLR, par Jasmine Ballay (suppl.), Sonia Tauss-Cornut et Moreno Centelleghé  
**Objet** Suppressions récurrentes de trains ou de rames, élèves en rade, agir avant qu'il ne soit trop tard!  
**Date** 13.11.2018  
**Numéro** 5.0367

---

## **Actualité de l'événement**

Depuis la rentrée, les incidents (suppression de train, manque de wagons, ...) se multiplient (en moyenne un incident par semaine), des vidéos commencent à tourner en boucle sur les réseaux sociaux montrant les jeunes sur les voies ou « entassés » dans les wagons.

## **Imprévisibilité**

Actuellement, il n'y a pas de gros travaux sur les voies annoncés, une météo clémente, aucun facteur extérieur ne semble expliquer la situation.

## **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Le danger pour les jeunes est réel, aucune mesure n'est prise par le ou les transporteurs alors que la situation est connue et déjà dénoncée. Un accident arrivera tôt ou tard, au vu du nombre d'élèves concernés.

Au printemps 2018, notre groupe attirait déjà l'attention du Conseil d'Etat sur les problèmes de transport des élèves des cycles d'orientation. En effet, il n'était pas rare de voir des trains supprimés ou avec des rames en moins, laissant en rade les élèves dans des gares non surveillées.

Les trains suivants étaient complètement bondés et ne permettaient pas non plus à tout le monde d'y entrer et de voyager en sécurité.

Une solution devait être trouvée rapidement et les premières mesures se déployer lors de la rentrée 2018-2019.

Or à ce jour, nous constatons près de 10 suppressions de trains ou de rames, soit en moyenne une par semaine, amenant les élèves à dans les CO et autres écoles secondaires du Bas-Valais (Saint-Maurice, Monthey, Vouvry, ...). Le problème est vraiment important sur la ligne Martigny-St-Maurice. Ainsi les élèves manquent régulièrement la 1ère heure de cours.

Les transporteurs ne proposent aucune solution de remplacement (bus, ...) et les directeurs des CO ne sont pas avertis.

## **Conclusion**

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre à ces questions :

1. Où en est le Conseil d'Etat dans ses réflexions sur la mobilité des élèves entre Martigny et St-Maurice, ainsi que dans le Chablais et quand pense-t-il mettre en place des solutions satisfaisantes pour les écoles, les élèves et leurs parents?
2. Qu'en est-il de la sécurité des élèves dans ces gares en cas de suppression de trains ou de rames, alors qu'il n'y a plus de personnel dans les gares de village?
3. Qui est responsable en cas d'accident en sachant que des vidéos circulent sur la toile montrant des jeunes se trouvant sur les voies?
4. Le Conseil d'Etat peut-il et va-t-il intervenir auprès des différents transporteurs (CFF, Regio Alpes, ...) pour qu'ils mettent en place des solutions de remplacement en cas de suppressions de trains (bus, ...)?

5. Le Conseil d'Etat peut-il et va-t-il intervenir auprès des différents transporteurs (CFF, Regio Alpes, ...) pour qu'ils mettent en place des solutions rendant l'attente dans les gares sûres (personnel pour la surveillance, ...)?
6. Le Conseil d'Etat est-il prêt à prendre des sanctions contre les transporteurs sous forme d'une baisse des subventions au trafic régional dans le cas où ces problèmes persisteraient?
7. Ce problème existe-t-il sur les lignes entre Martigny et Sierre, à quelle récurrence?
8. Quelle est la procédure en cas de suppression de trains ou de rames sur les lignes entre Martigny et Sierre?